

ABONNEMENT.

SAUMUR :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
chez tous les Libraires ;

A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33 ;

A EWIG,
Rue Flécher, 2.

L'ECHO SAUMUROIS

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez M. HAYAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

10 Mars 1880.

Chronique générale.

Rejet de l'article 7.

Hier soir, le Sénat a repoussé l'article 7 par **149** voix sur **277** votants, et contre **128** voix favorables au projet du gouvernement, qui se trouve ainsi battu.

La majorité contre l'article 7 a donc été de **21**.

LE GÉNÉRAL MARQUIS DE GALLIFFET ET
M. CLÉMENCEAU.

Nous avons annoncé hier que le général marquis de Galliffet allait être nommé gouverneur de Paris. Ce qui était vrai hier ne l'est plus aujourd'hui.

M. Clémenceau a fait savoir à M. Gambetta qu'il était formellement opposé à cette nomination et que ses amis et lui s'y opposeraient par tous les moyens en leur pouvoir.

On dit que M. Gambetta a été très-impressionné par cette communication comminatoire du chef de l'extrême gauche ; on ajoute qu'il aurait fait dire à M. Clémenceau, par M. Isambert, qu'il se désintéressait complètement de la nomination du marquis de Galliffet.

Les *Tablettes d'un Spectateur* demandent s'il est vrai qu'un fonctionnaire du ministère des affaires étrangères est parti pour Saint-Petersbourg, aussitôt que le conseil des ministres a fait connaître sa décision au sujet de l'affaire Hartmann.

Des députés affirmaient hier matin que M. Albert Grévy, aujourd'hui sénateur inamovible, serait dans l'intention de donner sa démission de gouverneur général civil de l'Algérie, pour des raisons absolument personnelles, au nombre desquelles se trouve le climat de notre colonie qui serait contraire à la santé de l'honorable frère du Président.

Divers journaux annoncent que trois membres du conseil de l'ordre de la Légion d'Honneur, MM. le vice-amiral vicomte de Chabannes, le marquis de Châteaurenard et Boinvilliers, ont envoyé leur démission au général Faïdherbe à la suite de la révocation du général Vinoy. Deux autres membres, MM. Aucoc et le vice-amiral Choppard, auraient l'intention d'en faire autant.

L'assemblée générale de la presse départementale qui a eu lieu dimanche à Paris a chargé son syndicat de faire toutes les démarches nécessaires pour obtenir la suppression de l'impôt sur le papier. Cette décision a été votée à l'unanimité. 160 journalistes représentant toutes les nuances de l'opinion assistaient à cette réunion.

RESPECT A LA LOI.

Les républicains petits et grands, surtout lorsqu'ils sont sur le chemin qui conduit au pouvoir, n'ont qu'un mot à la bouche : la loi ! — après celui de liberté ; mais la suprême étape parcourue, ils ne respectent bien entendu ni l'une ni l'autre. Nous ne parlerons aujourd'hui que de la loi, cette base de tout gouvernement qui veut vivre. Or, voici de quelle façon édifiante les illustres médiocrités qui nous gouvernent l'appliquent :

Aux termes de la loi du 25 juillet 1879, « la moitié des recettes particulières sera attribuée aux percepteurs et l'autre moitié

aux candidats ayant cinq ans de services publics civils ou militaires. »

Si nous étudions la liste des receveurs publiée par le *Journal officiel* du 27 février, nous y relevons les chiffres suivants :

Nombre des receveurs nommés, **61**.

Nombre des anciens percepteurs nommés, **22**.

Nombre des receveurs pris parmi les maires, sous-préfets ou autres fonctionnaires, **39**.

D'où il résulte que *neuf* recettes particulières ont été accordées contrairement aux prescriptions de la loi.

Cette façon toute républicaine d'observer la loi n'a rien qui doive étonner, mais il nous a paru opportun de la signaler.

Nota bene. — Ne pas oublier que, depuis la fondation de la République, les sommes affectées au traitement du personnel administratif se sont accrues de *cinquante-quatre millions* par an.

Ces jours-ci, la gendarmerie de Beaucaire a découvert une fabrique clandestine de poudre dans une maison inhabitée située à trois kilomètres de la ville.

La perquisition opérée a permis de constater qu'il y avait dans cette fabrique environ 260 kilogrammes de poudre, 300 kilogrammes de salpêtre, 125 kilogrammes de soufre, un tonneau contenant 55 kilogrammes de charbon et divers ustensiles servant à la fabrication.

Le rachat des chemins de fer.

La question des chemins de fer, dit l'*Ordre*, entre actuellement, en France, dans une phase aiguë, et si l'opinion publique n'y met ordre au plus tôt, nous aurons à enregistrer sous peu un nouvel empiétement du despotisme gouvernemental dans l'une des branches les plus importantes de la richesse nationale. L'idée socialiste de la concentration de toutes les forces vives du pays entre les mains de l'Etat, idée si chère à l'école

jacobine de notre temps, s'affirme, en effet, chaque jour davantage au sein de la Chambre des députés, et elle vient de se traduire par un projet de rachat de toutes nos Compagnies de chemins de fer.

Ce projet, à vrai dire, ne s'est pas produit spontanément : depuis plusieurs années, il germait dans l'esprit de ses auteurs, et déjà lors du rachat des lignes de la Compagnie des Charentes, la discussion à laquelle cette opération avait donné lieu ne permettait pas de douter qu'il s'affirmerait dans un délai prochain. Ceux qui le soutiennent actuellement n'ignoraient pas alors qu'en rompant avec les traditions reçues et en mettant pour la première fois la main sur une partie du réseau ferré, ils créaient des précédents dont ils se pourraient prévaloir dans la suite pour donner carrière à leurs appétits et à leurs prévisions.

L'idée générale du rachat est donc la conséquence d'un système longtemps caressé, préconisé et poursuivi par l'élément socialiste du Parlement, devenu la majorité en raison de la faiblesse et de l'effacement du parti modéré ; mais elle est en même temps le résultat d'une faute première, celle du rachat et l'exploitation par l'Etat des lignes du Sud-Ouest, tombées dans l'impuissance et réunies provisoirement, disait la loi, sous le contrôle d'une administration qui porte le nom de chemins de fer de l'Etat. Les deux questions ont donc un lien commun et on ne saurait les disjoindre sans nuire à l'enchaînement naturel des faits.

Il est aujourd'hui incontestable que les expériences tentées par le gouvernement, en matière d'exploitation des voies de transports, n'ont pas été satisfaisantes ; les lignes rachetées si chèrement au prix de la création d'une nouvelle dette publique ne donnent pas une rémunération en rapport avec les dépenses, et l'administration se voit contrainte de réclamer des pouvoirs publics le vote de crédits supplémentaires, destinés à couvrir le déficit des recettes et que chaque exercice accroît. Une situation aussi peu favorable a blessé l'amour-propre des navigateurs ; ces derniers ont craint que les sa-

FEUILLETON DE L'ECHO SAUMUROIS.

LE DOCTEUR

JACQUES HERVEY

(Suite.)

— Vous connaissez le père, je vais vous faire connaître le fils. C'est le digne descendant d'un malhonnête homme. Prosper Malicorne a aujourd'hui trente ans environ ; je l'ai connu au collège d'Auxerre, il y a une quinzaine d'années ; c'était le plus fameux cancre du collège. Vaniteux, paresseux, débauché, ignorant, il possédait tous les vices, et nul ne lui a jamais connu la moindre qualité. Il avait hérité de la force musculaire de son père, mais il était lâche et poltron, et on ne le conservait au collège que parce qu'il y jouait le rôle de délateur.

Détesté des élèves, méprisé des maîtres, il se vengeait du dédain et du mépris par un luxe qui nous écrasait tous. A un âge où le collégien porte encore des souliers lacés et des bas bleus, Prosper Malicorne chaussait des bottes vernies et avait une chambre en ville, où il passait ses jours de sortie en compagnie de drôlesses et de quelques mauvais sujets de la ville qui s'étaient mis à sa solde. Les

jours de rentrée, il apportait au collège des cigares et des livres orduriers, qu'il glissait dans les pupitres de ses voisins, et il s'empressait de dénoncer ceux-ci aux professeurs.

Son père, d'une avarice sordide pour lui-même et les gens qui l'entouraient, était d'une prodigalité folle envers son fils ; il voulait en faire un monsieur, un bourgeois, un personnage, quelque chose qui lui fit honneur dans sa vieillesse et qui lui apportât ce qui lui avait toujours manqué : la considération !

Prosper Malicorne, mal élevé, grossier et brutal, ayant tous les instincts pervers, ne devait point donner à son père les satisfactions que celui-ci en attendait.

Un jour, à la suite d'un grand scandale, il fut mis à la porte du collège, et toute l'influence du vieux Malicorne pour obtenir la réintégration de son fils fut inutile. Malicorne, qui connaissait la puissance de l'argent, envoya son fils à Paris, et le fit admettre dans une de ces officines dont le but est de transformer les sots en gens d'esprit, les ignorants en savants. — Je veux parler de ces industriels qui entreprennent le baccalauréat en substituant, devant les examinateurs, de jeunes professeurs maltraités par la fortune, aux élèves ignorants. Exploitation odieuse, métier infâme que la loi ne punit pas, et qui, cependant, est bien autrement coupable que certains délits pour lesquels on se montre fort sévère.

Grâce à cette substitution, Prosper Malicorne put obtenir son premier grade universitaire ; mais les autres étaient plus difficiles à conquérir ; toute substitution de personne était impossible, et le futur grand homme dut se contenter, après quatre années d'études, — c'est de débauches que je devrais dire, — du titre fort modeste d'officier de santé. Il revint à Château-Bernard, où le père Malicorne lui acheta la clientèle et le cabinet d'un vieux médecin, que l'âge obligeait à la retraite.

Jean Malicorne ne fut pas longtemps à s'apercevoir que son fils n'était qu'un âne, mais il se garda bien de le laisser voir ; il se dit qu'il ne se ferait jamais soigner par son fils si, par hasard, la maladie venait l'atteindre, et cependant il jura en même temps qu'aucun médecin ne viendrait à Château-Bernard faire concurrence à son cher héritier ; il se croyait assez fort, assez puissant pour briser les résolutions les plus énergiques et paralyser les efforts les mieux combinés.

Jusqu'à présent, ses machinations tortueuses ont parfaitement réussi ; il a appelé à son aide la médisance, la calomnie sourde, les persécutions souterraines, les menaces insidieuses, l'influence que lui donne sa grande fortune, la crainte qu'il inspire à certains gens, et son fils est demeuré maître de la situation. Depuis trois ans, quatre médecins sont venus s'établir à Château-Bernard ; tous les quatre ont dû, après quelques mois

de séjour, abandonner la partie, et chercher un pays plus hospitalier.

La lutte devant laquelle ceux-ci ont dû fuir va se renouveler par votre présence ; j'espère, je suis convaincu même que vous en sortirez vainqueur ; je vous y aiderai de toutes mes forces. Je compte bien que lorsque les Malicorne et toutes leurs créatures sauront que je suis de vos amis, ils hésiteront à entamer une guerre bien sérieuse contre vous. Attendez-vous cependant à quelques escarmouches, mais n'en prenez nul souci et marchez droit devant vous, comme doit le faire un homme de cœur qui méprise les invectives des sots et les menaces des envieux impuissants. Si jamais les choses prenaient un caractère de gravité, comptez sur moi ; mon intervention aurait bientôt raison de tous ces gens-là.

— Je vois, dit le docteur Hervey en souriant, que je suis fatalement condamné à la guerre ; toutefois, celle qui m'attend ici ne m'effraye pas plus que celles que j'ai déjà subies. J'avais, il est vrai, espéré une existence calme, placide, l'existence d'un homme qui n'a plus d'ambition et, par conséquent, plus d'ennemis. Je comptais sans les passions humaines qui, partout et toujours, amènent la lutte et rappellent à la créature qu'elle est née pour le travail et non pour le repos. Eh bien, va pour la lutte, mon cher notaire, et croyez que tous les Malicorne de la terre ne me feront pas

crifices constants auxquels on condamne les contribuables, dans le seul but de donner satisfaction à quelques théories empiriques, n'éveillassent les méfiances de la nation, et ils ont pris les devants. Au lieu de déclarer loyalement que leur projet était prématuré et portait atteinte, dans une certaine mesure, à la fortune publique, ils ont accusé le monopole des grandes Compagnies de peser sur le trafic du réseau de l'Etat et d'en amoindrir l'importance.

Ils ont indiqué comme cause déterminante du déficit de ce réseau l'absence de débouchés et la proximité des artères capitales des grandes lignes, qui, par la puissance de leurs moyens d'action et par les avantages que leur organisation leur procure, absorbent les forces vives des lignes secondaires et les privent d'aliments vivifiants. Puis, poursuivant leur argumentation, ils ont conclu à la nécessité de racheter pour le compte de l'Etat les chemins de fer confiés actuellement aux six grandes Compagnies et de commencer par l'absorption du réseau d'Orléans, qui a le plus de rapports avec celui de l'Etat.

C'est à cette dernière résolution que vient de s'arrêter la commission parlementaire nommée par la Chambre des députés pour étudier le régime de l'exploitation des chemins de fer, et le rapport, rédigé par l'ancien rédacteur du projet de rachat des lignes des Charentes, aujourd'hui sous-secrétaire d'Etat aux finances, M. Wilson, sera prochainement soumis à la discussion des deux Chambres. Nous ne nous appesantirons pas aujourd'hui sur ce réquisitoire, que nous nous réservons d'examiner sous peu très-attentivement; nous nous bornons à réveiller le pays de son engourdissement systématique et à lui faire entrevoir à temps l'abîme vers lequel on le conduit. Depuis dix ans, nous n'avons cessé de lui répéter que la République opportuniste, d'abord militante, ensuite triomphante, n'avait d'autre but que de saper la société jusque dans ses plus profondes fondations, et qu'après avoir compromis toutes les institutions qui avaient fait jusqu'ici la force et l'honneur de la France, elle s'attaquerait aux sources mêmes de la fortune publique.

Ce que nous avons prévu s'est réalisé: nous n'avons plus d'administration, la magistrature agonise, l'armée se décompose, et l'on se prépare maintenant à porter une main criminelle sur l'un des éléments les plus considérables de la richesse nationale, sur les chemins de fer.

Or, il ne faut pas oublier que cette magnifique institution, qui est assurément l'une des sources les plus fécondes de la prospérité présente et future de notre pays, représente un capital d'environ 14 milliards, produit par l'épargne de tous et dont l'exploitation prudente, sage et intelligente, doit constituer pour l'avenir une des parties capitales du domaine industriel de l'Etat.

Oui, ces chemins de fer, qu'on représente sans cesse aux masses ignorantes comme l'apanage de quelques privilégiés, sont en réalité la propriété de l'Etat, qui en doit recouvrer la jouissance complète au milieu du siècle prochain et en laisse jusque-là l'usu-

fruit, en vertu de contrats synallagmatiques, aux millions de citoyens qui ont contribué de leurs deniers à leur construction.

En rachetant actuellement les chemins de fer, l'Etat grèverait le présent, sans profit pour l'avenir; et, sous prétexte de donner satisfaction à des haines injustifiables, il ouvrirait la porte à l'arbitraire, à une spéculation d'autant plus criminelle qu'elle deviendrait officielle, et non-seulement il compromettrait les finances dans le présent, mais il conduirait fatalement la nation à une banqueroute irréparable.

Le cabinet Freycinet, si complaisant qu'il se montre pour la majorité républicaine de la Chambre, qui le protège, s'est ému de cette tendance de la commission: la voie dans laquelle on engage la France lui a paru si pleine d'écueils qu'il s'est refusé à la suivre; mais, fidèle à la politique de compromissions et de demi-mesures sans laquelle le régime actuel ne saurait durer, tout en combattant le principe de rachat qu'il considère comme fatal à la nation, il s'est rangé à un système mixte qui consiste à racheter une partie seulement du réseau de la Compagnie d'Orléans et à former, des lignes ainsi détachées de cette Compagnie et réunies aux chemins déjà existants de l'Etat, un septième réseau ayant sa tête de ligne à Paris et desservant le sud-ouest de la France.

Tel est l'état actuel de la question des chemins de fer: nous nous ferons un devoir de l'étudier dans tous ses détails et nous exposerons dans de prochains articles les points généraux sur lesquels reposent les deux projets, maintenant en présence, du gouvernement et de la commission.

Etranger.

ALLEMAGNE. — Décidément on est très-inquiet du mutisme de M. de Bismark, dit une dépêche de Londres. En effet, ou le chancelier est malade ou il ne l'est pas. S'il est malade, comment se fait-il qu'il ait donné un grand dîner parlementaire où il n'a jamais été plus brillant et plus phraseur? S'il n'est pas malade, pourquoi n'est-il pas venu prononcer un discours à la Chambre?

Les uns croient qu'il y a de nouvelles scènes entre l'empereur et le chancelier; les autres affirment que M. de Bismark, ne voulant pas rassurer l'Europe, a préféré se taire, ce qui est plus facile et plus compromettant.

ITALIE. — On écrit de Rome au *Monde*:

« J'apprends que des nouvelles très-graves sont parvenues à Rome par le moyen de lettres particulières envoyées de la frontière autrichienne. Les mesures militaires prises dans le Tyrol et le Trentin sont poussées on ne peut plus activement, comme si l'on était à la veille de la guerre; plusieurs sujets autrichiens qui se trouvent à Rome, ont été avertis de se tenir prêts à rentrer dans leur patrie pour les exigences du service militaire. Il résulte même d'une des lettres susvisées que, sur la frontière du Ty-

rol, il y a eu des outrages, et des coups de feu ont été échangés entre la garnison italienne et des soldats autrichiens.

» Il est à remarquer que depuis trois jours la Bourse de Rome subit des oscillations extraordinaires. »

Chronique militaire.

APPEL DE L'ARMÉE TERRITORIALE.

Nous avons indiqué, pour l'infanterie, quels sont les corps appelés cette année. En ce qui concerne l'artillerie territoriale, il a été publié au *Journal officiel* un tableau assez compliqué que tous les intéressés ne comprendront peut-être pas suffisamment. Afin d'éviter toute erreur, voici les indications à retenir pour notre région:

Les hommes des classes 1868 et 1869 appartenant à l'artillerie seront tous appelés, soit cette année, soit en 1884. Seront appelés en 1880, ceux appartenant aux batteries qui se mobilisent à Poitiers; seront appelés en 1884, ceux appartenant aux batteries qui se mobilisent à Saumur ou à Châteauroux.

Que les artilleurs territoriaux des classes 1868 et 1869 consultent donc leur livret; ils trouveront sur ce livret l'indication du lieu où ils doivent se rendre en cas de mobilisation.

Si c'est à Poitiers, ils vont faire leurs treize jours le mois prochain; si c'est à Saumur ou à Châteauroux, ils ne seront appelés que l'année prochaine.

Pour ceux qui sont appelés cette année, nous rappelons que les gradés doivent être rendus à Poitiers le 3 avril, et les soldats le 5 avril. Pour les uns comme pour les autres, la période d'exercice se terminera le 17 avril.

La liste des lieutenants-colonels d'infanterie, au choix, pour le grade de colonel, vient d'être arrêtée. Elle compte 34 lieutenants-colonels.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Les Cornettes.

Une chose que le citoyen maire de Saumur sait peut-être, mais qu'ignorent certainement la plupart de ses administrés, c'est que le mot *cornette* désignait autrefois toute espèce de coiffure, le bonnet des échevins tout aussi bien que le capuchon des moines, la coiffure des avocats comme celle du doge de Venise.

Ce premier point, qui pourrait sembler à plusieurs tout-à-fait indifférent, ne doit pas l'être pourtant au citoyen maire. Il s'est vanté, en effet, comme personne n'en ignore, de chasser dans un bref délai toutes les cornettes de Saumur; or qui ne voit quel serait son embarras s'il était obligé, pour tenir parole, de chasser de la ville tout ceux qui portent une coiffure?

Mais, si le citoyen sus-mentionné est

tranquille sur ce point (et il doit l'être), il serait bon pour lui peut-être de s'occuper *cornette*.

Le nom de *cornette* était donné jadis, dans l'armée de terre, aux étendards de tous les corps de cavalerie: c'était le signe de ralliement au fort du combat. L'officier qui le portait s'appelait aussi *cornette*.

Or un étendard a toujours été un étendard, et quiconque s'est jamais attaqué à un étendard a dû s'attendre à une vive résistance. Ce sont les drapeaux et les cornettes de tout genre que les vaillants soldats cherchent à enlever à l'ennemi, sachant bien qu'il n'y a qu'un brave à pouvoir prendre un drapeau, et qu'il n'y a pas de trophée qu'on puisse montrer avec plus de fierté qu'un drapeau conquis sur le champ de bataille.

A Saumur, le citoyen maire qui ne voit pas très-bien peut-être, en ce moment, le rapport qu'il y a entre une cornette de bonne soeur et un drapeau, mais qui pourra l'apprendre, le citoyen maire, dis-je, s'est vanté de chasser de la ville toutes les cornettes et d'en faire disparaître ce drapeau d'un autre âge.

Mais s'il les envoie à la limite de Saumur, — car, Dieu merci il n'est pas maître au-delà — ne craint-il pas que tout autour de son territoire elles restent là, dressées comme autant de spectres, capables de troubler encore son sommeil?

Et d'un autre côté s'il veut s'en emparer, de ces cornettes, où les mettra-t-il? Les mettra-t-il à la mairie comme des trophées de victoire, de même qu'autrefois Luxembourg tapissait de drapeaux pris sur l'ennemi les murs de Notre-Dame? Ou bien les gardera-t-il, comme les anciens chevaliers gardaient les armes enlevées aux Sarrasins, pour les montrer avec orgueil à ses fils, à ses neveux, à ses petits-fils et à ses arrière-neveux? Mais laissons ces détails, et revenons au point capital: l'expulsion des cornettes.

Se figure-t-il, notre maire, que s'il réalise en ce point ses espérances, il aura remporté une victoire complète et qu'il n'aura plus qu'à dormir sur ses lauriers?

Ce serait naïf.

Ces cornettes, en effet, ne lui déplaisent, sont un drapeau. Ce drapeau entraîne au combat de vaillantes milices. Ces milices obéissent à un chef. Et ce chef apportera sans aucun doute à ses soldats un secours bien plus puissant que celui que la Nature a apporté naguère aux préparateurs de son œuvre.

Aussi ne sortira-t-il point vainqueur de la lutte qu'il engage contre des femmes. Il pourra les faire reculer un instant peut-être, mais bientôt leur chef les ramènera victorieusement à leur poste de charité: celui qui les avait chassées sera chassé à son tour. Toutefois il y aura cette différence que les cornettes, en partant, auront emporté l'estime; et leur ennemi, qu'emportera-t-il?

Dans les régions indiennes occupées par nos colonies, il se livre parfois des combats gigantesques entre les éléphants et les rhinocéros. Ces animaux se forment en deux camps, et pendant plusieurs semaines c'est

posait de trois pièces: une antichambre assez vaste, le cabinet du docteur Hervey et son laboratoire; à gauche, de l'autre côté de la cour, l'écurie et la remise. Derrière la maison, un jardin.

— Entrez, dit M. Fromentin, je vais vous faire les honneurs de votre maison.

Ils entrèrent.

(A suivre.)

ARMAND LAPORTE.

Théâtre de Saumur.

Samedi 13 mars 1880.

UNE SEULE REPRÉSENTATION DE

HERMANN

Le merveilleux HERMANN (de Vienne)

Le célèbre Prestidigitateur

Qui, dernièrement, a fait courir tout Paris, pendant 60 représentations, au théâtre des Nouveautés.

Hermann et son merveilleux programme.

Bureaux à 7 h. 3/4; rideau à 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. Courcier, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes d'avance, chez le Concierge du Théâtre.

dévier d'une semelle de la voie que je veux suivre. Aussi bien, la bataille me rendra-t-elle l'énergie dont plus d'une fois j'ai déjà eu besoin dans ma vie, et que je croyais avoir perdue.

La route que parcouraient les deux personnages faisait en cet endroit un brusque détour qui les mettait en face du village. Château-Bernard, jusque-là masqué par un petit bois et des coteaux aux pampres jaunies, leur apparut tout à coup planté sur le versant de la colline et se mirant dans l'eau de la rivière, qui lui faisait une ceinture toujours verte. Sur la rive gauche de l'Yonne, et juste en face du village, le sable de la grève se montrait fin et doré. C'était l'endroit où la rivière se franchissait à gué dans les basses eaux. Un peu plus haut, se voyait la maison du passeur, tout entourée de vignes, s'appuyant sur un gros noyer qui semblait la recouvrir de ses branches comme un immense parasol.

— Vous voilà chez vous, docteur, dit M. Fromentin.

— C'est une vraie surprise! Je n'osais espérer quelque chose de semblable.

M. Fromentin fit claquer son fouet; le cheval prit un trot relevé et entra dans le village de cette allure crâne qui convient à un cheval de bonne maison.

La voiture s'arrêta à la porte de la principale auberge de Château-Bernard.

— Pourquoi ne venez-vous pas en voiture jusqu'à ma maison? demanda le docteur Hervey.

— Vous allez le savoir en écoutant ce que je vais dire à l'aubergiste; c'est l'âme damnée de Malicorne.

A ce moment, l'aubergiste, qui avait entendu le roulement d'une voiture, apparut sur le seuil de sa maison. Il vint en toute hâte au-devant du notaire.

— Votre serviteur, monsieur Fromentin, dit-il en ôtant sa casquette.

— Bonjour, Gendronneau.

— J'espère, messieurs, que vous ne venez pas ici pour un testament?

— Non; je viens tout simplement amener chez moi mon ami, M. le docteur Hervey, votre nouveau médecin.

— Ah! monsieur est médecin! fit l'aubergiste en regardant sournoisement le docteur.

— Oui, répliqua M. Fromentin, et même ancien chirurgien-major de l'armée. Vous pouvez maintenant vous donner le luxe d'être malade, vous êtes sûr de ne pas mourir.

— Nous avons déjà Prosper Malicorne. C'est-à-dire pas un bon médecin?

M. Fromentin se mit à siffler un air de chasse.

— Sans compter, continua Gendronneau, M. Leduc, M. Boulanger, M. Courtois et M. Lavigne, qui n'ont jamais pu s'accoutumer dans le village.

— Après? fit le notaire.

— Dame! c'est peut-être bien assez d'un médecin pour Château-Bernard, où l'on n'a point l'habitude d'être malade.

M. Fromentin regarda l'aubergiste fixement et lui dit:

— Vous aviez une très-jolie fille de six ans. Est-ce qu'elle n'est pas morte l'hiver dernier d'une fièvre typhoïde?

L'aubergiste pâlit.

— Vous voyez donc bien, reprit M. Fromentin, que vous avez besoin d'un médecin ici! Donnez une demi-botte de foin à mon cheval pour l'amuser. Je repars dans un quart d'heure.

Il prit le bras du docteur Hervey et se dirigea vers la maison de celui-ci.

Gendronneau était resté à la même place.

— Vous avez été cruel avec cet homme, dit Jacques Hervey; le souvenir que vous avez évoqué l'a atterré.

— Bah! ces gens-là sont de la race des fauves; il faut les brûler au fer rouge pour les assouplir. Avant cinq minutes, celui-ci sera chez Malicorne et lui répètera notre conversation. C'est le but que je voulais atteindre.

Ils s'arrêtèrent devant une maison fermée par une grille. Dans la cour, quatre tilleuls très-touffus faisaient ombre autour d'eux; à droite, se trouvait un pavillon qui communiquait avec la maison au moyen d'une galerie couverte. Ce pavillon se com-

est
son
né
clé
qui
qui
ten
B
prés
tout
coul
S
femi
mes
fem
récl
voilà
qu'in
d'un
Su
que
le no
Ga
Rivol
50 an
Ael
Un
suiva
Lui
ambu
à 40
charg
Un
rendu
qu'un
qu'il
le fact
talité
faubou
coups
son d
Le m
que ri
prit de
Des
vaurie
de que
vinrent
était a
l'agres
La cava
grand
saum
Varié
— Les
du tél
que s
Pas
dimanc
le disoi
faite su
fait av
l'on a v
obtenai

une lutte continuelle et meurtrière. Les Anglais qui assistent à ce spectacle s'intéressent aux combattants et acclament le parti vainqueur.

Certes, si les rhinocéros pouvaient comprendre, ils pourraient être fiers; car avec la victoire ils ont la gloire. Ils ont attaqué des ennemis aussi forts et plus forts qu'eux; des ennemis armés pour se défendre, des ennemis qui les ont eux-mêmes provoqués, — ils les ont attaqués et ils les ont battus.

Mais le citoyen maire, dont la victoire sera peut-être acclamée par quelques hourras de commande, pourra-t-il sentir une noble fierté s'emparer de son âme au souvenir de ses hauts faits?

Pourra-t-il se dire: « Mes ennemis étaient aussi forts que moi, je les ai attaqués et je les ai vaincus »?

Non. Lui est un homme d'abord; un homme grand, fort, bien constitué, portant barbe, et aujourd'hui, comme du temps de Molière:

Du côté de la barbe est la toute-puissance.

Ses ennemis sont des femmes, faibles d'abord parce qu'elles sont des femmes, fatiguées d'ailleurs par un travail pénible de tous les jours. Pourra-t-il dire que si ses ennemis ne sont pas forts, ils ont l'habileté, l'astuce et la ruse en partage?

A qui le ferait-il croire?

Pourra-t-il enfin dire qu'on l'a provoqué?

Ce serait trop fort. Sans doute, quand on est ministre de la République et qu'on s'appelle Jules Ferry, on peut dire que ce sont les cléricaux qui attaquent le gouvernement, et que l'article 7 n'attaque pas les cléricaux. Mais quand on est maire de Saumur, quand on parle à Saumur à des gens qui voient tous les jours les actes de celles qui portent des cornettes, on ne peut pas tenir un pareil langage.

Rien donc ne peut contribuer dans la lutte présente à la gloire du vainqueur. Bien plus, tout se tourne contre lui et ne sert qu'à le couvrir de confusion.

S'attaquer à des femmes, chasser des femmes, triompher d'avoir chassé des femmes qui n'ont jamais fait que du bien, des femmes que toute une population acclame et réclame pour l'éducation de ses enfants; voilà des actes qui ne pourront jamais qu'imprimer au front d'un homme le sceau d'une honte éternelle.

Sur la liste des successions en déshérence que publie le *Journal officiel*, nous relevons le nom suivant:

Gabillé (Frédéric), charron, domicilié à Rivoli, décédé le 24 mars 1874, à l'âge de 50 ans, né à Saumur (Maine-et-Loire). Actif, 8 fr. 93.

ANGERS.

Un témoin oculaire nous rapporte le fait suivant, dit le *Journal de Maine-et-Loire*:

Lundi, à onze heures du matin, le facteur ambulancier, arrivant par le train de Montreuil à 10 h. 54 m., remontait l'avenue du Mail, chargé de nombreux sacs de dépêches.

Un peu au-dessus des Bouffes-Angevins, rendu témoin d'une volée de coups de poing qu'un Alphonse administrait à une jeune fille qu'il surprenait au bras d'un autre Alphonse, le facteur cria au premier de cesser ses brutalités. Alors, le ravisseur de cette Phryné de faubourg abandonna sa compagnie aux coups qui pleuvaient drus comme grêle sur son dos, se jeta sur le facteur et le terrassa. Le malheureux, surpris par une attaque que rien ne motivait, eut la présence d'esprit de ne pas lâcher les sacs de dépêches.

Des passants, craignant que ces jeunes vauriens n'eussent le caprice de s'emparer de quelques-uns des colis de la poste, intervinrent aussitôt, et des agents de ville, qu'on était allé chercher, conduisirent en lieu sûr l'agresseur du facteur.

PETITE REVUE.

La cavalcade de Tours. — Les subventions des grands théâtres. — Quelle sera le sort de la scène saumuroise? — La *Petite Mère* au théâtre des Variétés. — Le professeur Hermann à Saumur. — Les concours d'orphéons. — Perfectionnements du téléphone. — Influence de la lumière électrique sur la végétation.

Pas brillante, décidément, la cavalcade de dimanche dernier à Tours, ainsi que nous le disions hier, et le résultat de la quête faite sur son parcours a été dérisoire. Il faut avouer que les fêtes de ce genre que l'on a vu à Saumur, à diverses époques, obtenaient un tout autre succès. Mais lais-

sons parler notre confrère, le *Journal d'Indre-et-Loire*:

« Des affiches tricolores du plus bel effet avaient annoncé une magnifique cavalcade qui, partant du Pré-Catelan, devait parcourir les principales rues de la ville. Le départ était fixé à midi. Mais il paraît que les cavalcades n'ont pas la politesse des rois. Au lieu, en effet, de commencer à midi, l'exhibition carnavalesque n'a paru sur le quai Saint-Symphorien qu'à une heure et demie.

« Le pont de pierre, la place de l'Hôtel-de-Ville, la rue Royale et les quais étaient couverts d'une foule immense, dont la curiosité avait été vivement stimulée par les affiches et les annonces. On évalue à plus de dix mille le nombre des curieux stationnant sur les points que nous venons d'indiquer.

« A une heure trois quarts, la cavalcade arrivait sur la place de l'Hôtel-de-Ville, où elle a déployé toutes ses grâces et toutes ses richesses dans un mouvement tournant qui avait pour but, sans doute, de se faire admirer sur toutes ses faces.

« Un homme à cheval, avec un costume arabe, et quelques hommes d'armes, à l'air grave, revêtus de cuirasses de zinc et armés de bâtons en guise de hallebarde, ouvraient la marche. Puis venaient plusieurs voitures occupées par des personnes masquées ou simplement costumées et fumant des cigarettes ou des cigares. Le beau sexe était représenté par deux ou trois dames.

« Le personnage le plus remarquable était sans contredit le don Quichotte. Il avait une tête et une attitude assez bien réussies.

« Dans les voitures, on comptait quelques costumes propres et d'assez bon goût, mais on en voyait d'autres dont l'étoffe avait été fabriquée probablement il y a plus de deux cents ans et qui, râpés et fanés, pouvaient être comparés aux vieilles hardes que les paysans mettent au bout d'une perche dans leurs jardins, pour effrayer les oiseaux pillards.

« Marchait ensuite un corps de musique, ou plutôt l'ombre d'une musique. Mais les oh! et les ah! d'admiration poussés par la foule empêchaient d'entendre ses accords.

« En queue de la cavalcade était un camion habillé de papier et que l'on pouvait appeler le char de la *Marmaille*. Il contenait une vingtaine d'enfants, déguisés avec plus ou moins de goût, frétilant comme des anguilles et brillant la *Marseillaise*.

« Nous ne suivrons point cette belle mascarade dans tout son parcours. Disons seulement qu'elle s'est présentée, pour se faire admirer, à la Préfecture. Mais la grille est restée close. Il a été répondu au chef de la troupe que M. le préfet était absent.

« Vers trois heures et demie, une autre exhibition de masques, partis de Saint-Éloi et de la rue de Bordeaux, a succédé à la cavalcade du Pré-Catelan. Elle consistait en un certain nombre de voitures dans lesquelles se trouvaient des individus convenablement costumés. Une musique assez bien composée a joué, entre autres nouveautés, la *Marseillaise*.

« Vers cinq heures, les deux cavalcades étaient rentrées et le calme renaissait dans nos rues. »

Le conseil municipal de Bordeaux a voté une subvention de 100,000 francs, pour l'exploitation du Grand-Théâtre. Un certain nombre de Bordelais estiment que la somme est insuffisante, puisque Lyon vient de voter 200,000 francs.

A Nantes, pour l'exploitation théâtrale 1880-81, deux directeurs se présentent: l'un demande à la ville 120,000 francs de subvention et l'autre 130,000 francs. La question, présentée au Conseil municipal dans sa séance du 5 mars, a été renvoyée à l'étude des commissions.

Nous ne connaissons rien encore pour la prochaine saison théâtrale à Angers. Espérons toutefois le maintien du *statu quo* et des représentations hebdomadaires sur la scène saumuroise. Dans le cas contraire, il ne faudrait guère compter que sur des troupes de passage, et seulement pour le drame et la comédie; mais l'opéra ne ferait plus à Saumur que de bien rares apparitions, car qui nous fournirait un orchestre convenable? Peut-être le public serait-il un jour témoin de ce que nous avons vu il y a une douzaine d'années: *Guillaume Tell* accompagné seulement par un piano.

La semaine dernière a été bonne pour les

scènes parisiennes. Après la *Girouette* et son immense succès, voici la *Petite Mère*, une charmante comédie de MM. Henri Meilhac et Ludovic Halévy qui vient de triompher, au théâtre des Variétés, de la façon la plus complète.

La *Petite Mère*, entre les mains d'un auteur inhabile, aurait pu durer un quart d'heure, mais les deux auteurs les plus boulevardiens et les plus parisiens de Paris sont habitués aux tours de force, et leur comédie, dans toute la durée de ses trois actes, ne présente pas un seul point faible; c'est tout simplement de la ciselure littéraire, une marquetterie éblouissante où les effets succèdent aux effets sans jamais faiblir un seul instant.

Puisque nous parlons théâtre, annonçons une bonne nouvelle à nos lecteurs. Samedi prochain, le célèbre professeur Hermann, qui a fait la fortune du théâtre des Nouveautés de Paris, après avoir contribué à celle de plusieurs directeurs, tant en Europe qu'en Amérique, celui que l'on peut appeler le roi des prestidigitateurs, — comme Sivioli est le roi des violonistes, Planté le roi des pianistes, la Paltti la reine des chanteuses, — Hermann, disons-nous, fera son apparition sur notre scène. Vraiment, la saison théâtrale ne pouvait mieux se terminer que par la brillante soirée qui nous est promise. Car, il ne faut pas l'oublier, le célèbre Hermann n'est point un de ces vulgaires prestidigitateurs comme on en a vu quelquefois à Saumur: c'est un professeur hors ligne, et il a été le grand succès parisien de cet hiver. Si la salle n'est pas comble, samedi soir, nous ne conseillerons à aucun prestidigitateur de s'aventurer jamais sur notre scène.

Les concours de musiques d'harmonie, de fanfares et d'orphéons ne manqueront pas cette année. Déjà nous avons signalé ceux de Rennes et du Mans. Un autre grand concours d'orphéons aura lieu le 23 mai à Bar-le-Duc. Plus de cent sociétés se sont fait inscrire. La ville prépare des fêtes magnifiques pour cette époque.

Toutes les personnes qui s'intéressent aux progrès du téléphone ou qui ont assisté aux curieuses expériences de cet appareil, liront les lignes suivantes avec plaisir:

On vient d'expérimenter, près du Mans, entre les bureaux de la maison Chappée et les forges d'Antoigné, c'est-à-dire sur une distance d'environ vingt-quatre kilomètres, un nouveau procédé de transmission du son et de la parole humaine, bien supérieur, paraît-il, au téléphone ordinaire.

L'appareil se compose d'une petite caisse en bois qui se renferme une autre en verre. Sur cette dernière sont disposés de petits cylindres de carbone pur, qui, par leur différence de conductibilité, transmettent au poste récepteur les vibrations produites par la parole.

C'est un appareil excessivement simple, on le voit, mais qui dénote cependant une connaissance approfondie des lois de l'acoustique.

Ajoutons que le montage et le démontage sont l'affaire d'une minute, et que l'appareil ne peut jamais se déranger.

La transmission se fait au moyen d'une ligne télégraphique ordinaire avec un seul fil. Le retour par la terre suffit et donne même un résultat meilleur que lorsqu'on emploie deux fils.

A 24 kilomètres, on entendait et on reconnaissait la voix des causeurs. Un air de flûte, joué à 15 mètres de l'appareil, dont il était séparé par une chambre close, a été transmis avec une netteté incroyable. Avec cet instrument, du reste, on n'a pas besoin de parler dans une embouchure. On parle comme à l'ordinaire à côté de l'appareil.

Le passage des trains sur le chemin de fer, à 12 mètres de l'appareil, n'empêchait nullement la transmission.

L'inventeur, M. Maiche, affirme qu'il peut faire fonctionner son système aux plus grandes distances, et ne doute pas que la parole ne puisse se transmettre, par le câble transatlantique, entre la France et l'Amérique.

Une autre découverte, l'influence de la lumière électrique sur la végétation, nous est signalée d'outre-Manche. C'est au docteur Siemens, de Londres, que le monde scientifique en est redevable.

Dans une conférence donnée la semaine dernière au « Royal Society », le célèbre électricien a exposé le résultat de ses recher-

ches. Il ne prétend pas que son application aura un côté pratique immédiat; néanmoins, les personnes qui ont assisté à la démonstration ont été émerveillées du résultat obtenu. Ainsi, un pot de tulipes, à l'état de bourgeons, est placé directement sous les rayons de la lumière électrique. Au bout de quarante minutes, les boutons se sont développés; et l'éclosion est complète.

Le docteur Siemens explique ensuite que ses expériences sur les légumes sont aussi satisfaisantes. Il n'est malheureusement pas encore démontré que les fleurs dont l'éclosion est précipitée par des moyens artificiels, possèdent le principe vital.

Désormais le vers:

Les fleurs éclorent sous vos pas, ne sera plus une superflétation.

Pour faire un tour sous la feuillée, on munira sa Dorothee d'une lampe électrique.

CONSEILS ET RECETTES.

Huile imperméable pour la chaussure. — Par les temps humides, il est bon d'être bien chaussé; néanmoins, quelle que soit la qualité du cuir, il devient bientôt sec et cassant, si on n'a pas soin de l'entretenir. Voici la composition d'une huile qui non-seulement entretient le cuir, mais qui encore a l'avantage de le rendre imperméable.

On place ensemble, dans un vase de terre:

Huile d'œillette, 100 grammes; suif de mouton, 25 grammes; cire jaune, 25 grammes; résine, 1 gramme.

On chauffe le tout en remuant les diverses substances. Quand le mélange est opéré, on l'applique encore tiède sur la chaussure parfaitement sèche.

Faits divers.

Être le dindon de la farce, d'où vient ce dicton? C'est là ce qui est généralement ignoré. Eh bien! voici à ce sujet un renseignement historique que nous croyons inconnu, ou peu s'en faut, de la plupart des personnes qui se servent de cette expression.

On sait que le théâtre a commencé par des *Mystères*, des *Soties* et des *Moralités*. Nous pouvons même ajouter, sans vouloir faire de pédantisme, que c'est à Saint-Maurles-Fossés qu'ont été jouées les premières pièces dialoguées qui aient paru en France.

Après les *Mystères* et les *Soties*, vinrent les *Farces*, où les personnages tenant les rôles de dupes et de niais étaient désignés sous le nom de *Pères Dindons*, par allusion à cet oiseau de basse-cour dont on a fait le symbole de la sottise.

Et comme ce personnage, toujours bafoué et berné, ne faisait que recevoir des horions et des taloches, il devint peu à peu le type des gens mystifiés ou dupés, que l'on comparait au *Dindon de la Farce*.

Telle est l'origine de ce dicton — sans garantie du gouvernement.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, le 9 mars.

Tendances incertaines. Si la spéculation hésite, les capitaux de placement ne restent pas inactifs; c'est à leur intervention qu'on doit la fermeté des cours. Le 3 0/0 se négocie à 82.80; le 5 0/0 cote 116.50; amortissable, 84.45; la rente 4 1/2 0/0, qui vient de détacher un coupon de 2.25, cote 115.50.

Sur le marché des fonds étrangers, la nuance est satisfaisante. Italien, 81.35; obligations égyptiennes, 281; Hongrois 6 0/0, 255.50; Florin or 4 0/0, 74.40; Turc, 10.50.

On constate encore des mouvements d'une certaine étendue sur les actions des sociétés de crédit.

Le Crédit foncier est demandé à 1,087.50, en attendant des cours beaucoup plus élevés. La faveur avec laquelle l'opinion accueille le projet de la Société relatif à la replantation de la vigne dans les contrées ravagées par le phylloxera, nous autorise à penser que ce projet recevra la sanction des Chambres.

Les demandes du comptant sont actives sur les obligations foncières et communales à lots. La nouvelle Communale se place dans d'excellentes conditions. On commence à viser le tirage du 5 avril.

Le Comptoir d'Escompte cote 875; Crédit lyonnais, 927.50; Société générale, 560; Crédit mobilier, 710.

Transactions animées sur les actions de la Rente foncière parisienne. La hausse de cette valeur repose sur des projets dont la mise à exécution semble prochaine.

La Banque hypothécaire, qui refuse avec obstination de faire connaître, dans un premier bilan, la situation de ses prêts et de ses emprunts, voit les capitaux s'éloigner d'elle.

Les chemins de fer n'ont eu que des variations de peu d'étendue. Le Suez cote 835.

Sommaire du MAGASIN PITTORESQUE (février 1880), à 60 centimes par numéro mensuel. — Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Le *Magasin Pittoresque* (rédacteur en chef, M. Edouard Charton, membre de l'Institut) contient dans son numéro de février :

TEXTE. — Quelques usages du temps passé ; — l'Art chez soi ; — Holberg, poète danois ; — Histoire du costume en France ; — les Stations agronomiques ; — Règlement d'une bibliothèque au quinzième siècle ; — Petit Dictionnaire des arts et métiers avant 1789 ; — etc.

GRAVURES. — Brasseurs du quinzième siècle ; — Porteuses d'eau, par Goya ; — la Moissonneuse lieuse ; — Costumes de 1792 ; — etc.

Abonnement d'un an. — Paris, 7 fr. ; départements, franco, 8 fr. 50.

Un numéro mensuel. — Paris, 60 c. ; départements, 70 c.

Les dernières valse de Jules Klein, *Péché Révé* et *Neige et Volcan*, sont décidément la grande passion du jour.

Péché Révé, c'est le rêve dans ce qu'il y a de plus pur, de plus éthéré ; *Neige et Volcan*, le contraste de deux natures féminines ; la femme vaporeuse issue des nuages et la femme terrestre créée pour les joies et les passions éphémères d'ici-bas !... — la note tendre et élégiaque à côté de la note brillante.

Jules Klein a trouvé pour répondre à ces deux titres des idées charmantes, tantôt sentimentales comme les valse *Fraises au Champagne*, *Pazza*

d'Amore, *Mlle Printemps*, *Lèvres de Feu*, *Cerises Pompadour*, tantôt follement entraînant comme les polkas *Cœur d'Artichaut*, *Peau de Satin*, *Traite aux Perles* et *Tête de Linotte*.

Les deux nouvelles œuvres du jeune maître pourront donc s'asseoir dignement à côté de leurs adorables sœurs *Pommes des Voisines*, *Patte de Velours*, *Petits Soupers*, *Cuir de Russie*, *Larmes de Crocodile*, valse, *Radis Roses*, mazurka, et *France Adorée*, marche nationale.

PARIS, COLOMBIER, éditeur, 6, rue Vivienne. Envoi franco contre timbres-poste : Piano seul, 2 fr. 50 c. ; à 4 m., 3 fr. ; valse chantée (*Fraises au Champagne*, *Pazza d'Amore*, etc.), 2 fr. 50 c. ; J. Klein-Quadrille (très-dansant), 2 fr. ; *Rayons Perdus*, *Soupir et Baiser*, *Barcarolle*, mélodies, 1 fr. 70 c.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipations, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie,

reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang ; toute irritation et toute odeur fébreuse en se levant ou après certains plats compromettants : oignon, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants. — 32 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelluart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon, 18 avril 1876. Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalésière du Barry m'a guérie à l'âge de 64 ans. — J'avais des oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. Contre toutes ces angoisses, tous les remèdes avaient échoué, la Revalésière m'en a sauvé complètement. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 98,614 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie ; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalésière. LÉON PEYLET, instituteur à Cheysoux (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine.

cines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. 12 kil., 7 fr. ; 2 kil., 12 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; 12 kil., 70 fr. — La *Revalésière chocolatée*, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus agités. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean ; — Dépôt à Bessou, successeur de TEXIER ; J. RUSSON, pharmacien et épiciers. — Du BARRY et C^o (limitée), 3, rue Castiglione, Paris. (272)

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT
Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS		ARRIVÉES	
DE SAUMUR	A POITIERS	A POITIERS	A ANGERS
6 h. 25 matin.	10 h. 30 matin.		10 h. 34 matin.
8 10 —			9 15 soir.
1 25 soir.	4 50 soir.		
4 35 —			
7 40 —	11 35 —		

DÉPARTS		ARRIVÉES	
DE POITIERS	A MONTREUIL	A SAUMUR	A ANGERS
5 h. 30 matin.	8 h. 52 matin.	9 h. 48 matin.	
10 45 —	3 35 soir.	4 15 soir.	
12 15 soir.	5 14 —	6 35 —	
6 45 —	10 22 —	11 —	

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 15 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 9 MARS 1879.

Valours au comptant.				Valours au comptant.				Valours au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	83 80	25		Crédit Foncier colonial	500			Canal de Suez	815	17 50	
3 % amortissable	84 45			Crédit Foncier, act. 500 f.	1085	5		Crédit Mobilier esp.			
4 1/2 %	113 50			Obligations foncières 1877	365			Société autrichienne	592 50	7 50	
5 %	116 50	20		Soc. gén. de Crédit industriel et commercial	720			OBLIGATIONS.			
Obligations du Trésor	510 25	1 75		Crédit Mobilier	710		10	Orléans	381		
Dép. de la Seine, emprunt 1857	342			Crédit Foncier d'Autriche	745	10		Paris-Lyon-Méditerranée	381		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	507	1		Est	725	1 25		Est	380 50		
— 1865, 4 %	538			Paris-Lyon-Méditerranée	1190	5		Nord	385 75		
— 1869, 3 %	405	1		Midi	875			Ouest	382		
— 1871, 3 %	400	50		Orléans	1500			Midi	381		
— 1875, 4 %	524 50		50	Ouest	1182 50	50	50	Paris (Grande Ceinture)	388 50		
— 1876, 4 %	533 50			Compagnie parisienne du Gaz	1338 75		1 25	Paris-Bourbonnais	383		
Banque de France	3910			C. gén. Transatlantique	601 25		3 75	Canal de Suez	580		
Comptoir d'escompte	875	2 50									
Crédit agricole											

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.
6 — 45 — — (s'arrête à Angers)
8 — 56 — — omnibus-mit.
1 — 25 — — soir, —
3 — 32 — — express,
7 — 15 — — omnibus,
10 — 37 — — (s'arrête à Angers)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.
3 heures 26 minutes du matin, direct-mit.
8 — 31 — — omnibus,
9 — 40 — — express,
12 — 40 — — soir, omnibus-mit.
4 — 44 — — omnibus-mit.
10 — 28 — — express-poste.
Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

LES IMMEUBLES

Ci-après désignés,

Situés commune de Bagneux, appartenant à M. et M^{me} Lesire-Richard.

1^{er}. UNE MAISON, située au Pont-Fouchard, avec cour, jardin et dépendances.

2^{es}. ET QUATRE PARCELLES DE VIGNE, dans le bourg de Bagneux, pouvant être utilisées pour le jardinage.

Facilités pour le paiement. S'adresser, pour traiter, soit à M^e MÉHOUS, notaire à Saumur, soit à M. TAVEAU-NICOLAS, expert-géomètre au Pont-Fouchard. (110)

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

ADJUDICATION

VOLONTAIRE

Le dimanche 14 mars 1880, à une heure de relevé,

A Saumur, en l'étude et par le ministère de M^e MÉHOUS, notaire,

DES IMMEUBLES

Ci-après désignés,

Situés commune de Saumur.

1^o Une maison, rue du Pressoir-Saint-Antoine, près l'octroi de Nantilly;

2^o Cinq ares 50 centiares de vigne, au Clos-Bonnét, lieu dit la Grotte;

3^o Cinq ares 50 centiares de vigne, au même lieu;

4^o Vingt-deux ares de vigne, aux Marigrolles;

5^o Et deux caves, au Clos-Bonnét; Le tout appartient à M. Fontaine-Gigault, ancien entrepreneur.

S'adresser, soit à M^e MÉHOUS, notaire, soit à M^e BOURASSEAU, huissier. (82)

A VENDRE

RAMES DE POIS

ET OSIER POUR ATTACHES.

S'adresser chez M. FOUCHER, garde du Bray. (108)

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE MAISON

Avec cour et portion de jardin,

Située à Saumur, rue Saint-Nicolas, nos 14 et 16,

Comprise au cadastre sous les numéros 380, 380, 380 bis et 381 de la section G, pour une contenance de 2 ares 85 centiares.

S'adresser, pour traiter, à M^e MÉHOUS, notaire. (81)

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur, successeur de M^e CLOUARD.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE BELLE MAISON

Située à Saumur, rues des Pâens et du Petit-Versailles,

Avec remise, écurie, cour et jardin, d'une superficie de 40 ares environ.

UNE AUTRE MAISON

Située rue des Pâens,

Comprenant salon, salle à manger, vestibule, cuisine, cour; au premier étage, trois chambres à coucher et grenier au-dessus.

S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire. (87)

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur, successeur de M^e CLOUARD.

A VENDRE

A L'AMIABLE.

1^o UN JARDIN,

situé à Saumur, île Maffray, sur l'avenue de l'Abattoir, d'une contenance de 455 mètres;

2^o Et UN AUTRE PETIT JARDIN, situé en face du précédent et de l'autre côté de l'avenue, contenant 94 mètres.

S'adresser à M. RONDENAY, rue des Capucins, ou à M^e GAUTIER, notaire à Saumur. (91)

UNE MAISON DE SAUMUR

demande un ouvrier ferblantier.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur, successeur de M^e CLOUARD.

A VENDRE

OU A LOUER

UNE MAISON

Située à Saumur, quartier de Nantilly, rue du Pressoir-Saint-Antoine, n° 21, Avec cour, écurie, remise et jardin.

S'adresser, pour traiter, à M^e PIERRE, propriétaire de la maison, ou à M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

Etude de M^e FONTENEAU, notaire à Angers.

ADJUDICATION

Le 10 mai, à midi,

FILATURE DE LAINE, — centre de la ville, — en pleine activité, — mue par la vapeur;

2,000 broches de peigné, — quatre assortiments de cardes alimentant 1,100 broches de cardé, — teinturerie et accessoires.

Travail spécialement pour la bonneterie et les fils à tissus.

Entrée en jouissance le 1^{er} janvier 1881, date de la cessation du bail de l'exploitant actuel. (76)

UN COMPTABLE, pouvant disposer de plusieurs heures par jour, demande une ou plusieurs comptabilités. S'adresser au bureau du journal.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES

5 fr. par an.

Le *Journal des Campagnes* est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage. Une jurisprudence rurale. Des recettes hygiéniques et d'économie domestique. Ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration : 18, rue Dauphine, à Paris.

Maison J.-P. LAROZE & C^o, Pharm^{ie}
2, RUE DES LIONS-SAINT-PAUL, PARIS.

Sirop Laroze

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES

Ce Sirop, reconnu par tous les médecins comme le tonique et l'antispasmodique le plus efficace, est ordonné avec succès depuis 40 ans pour combattre :

Gastrites, Dyspepsies,
Gastralgies, Digestions lentes,
Douleurs et Crampes d'Estomac, Constipations opiniâtres.

PRIX DU FLACON : 3 FRANCS.

Dentifrices Laroze

AU QUINQUINA, A LA PYRÈTHRE ET AU GAIAC

Infailibles pour arrêter ou prévenir la Carie, empêcher le Ramollissement des Gencives et calmer instantanément les Douleurs ou Rages de dents.

ÉLIXIR, le flacon, 3 fr. et 4 fr. 50. — Poudre, la Boîte, 2 fr.; le flacon, 1 fr. 25. — OPIAT, le Pot, 4 fr. 50.

DÉPÔT A PARIS :
26, Rue Neuve-des-Petits-Champs, 26
ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES ET PARFUMERIES DU DÉPARTEMENT.

DENTIFRICES du D^r DELABARRE

Eau Orientale — Poudre Orientale — Pâte Orientale

Tonifient les gencives, préviennent la formation du tartre et laissent dans la bouche une sensation de fraîcheur très agréable.

MIXTURE ORIENTALE

Recommandée contre le déchaussement des dents et le ramollissement des gencives.

Dépôt : France et Étranger, dans les pharmacies et chez les parfumeurs.

Dépôt chez M. Henri FOURNIER, 18, rue du Puits-Neuf, à Saumur.

LA VELOUTINE

EST UNE Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth

PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU

Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

PARIS — Ch. FAX, Inventeur — 9, rue de la Paix

SE MÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS

Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

Saumur, imprimerie de P. GODET.